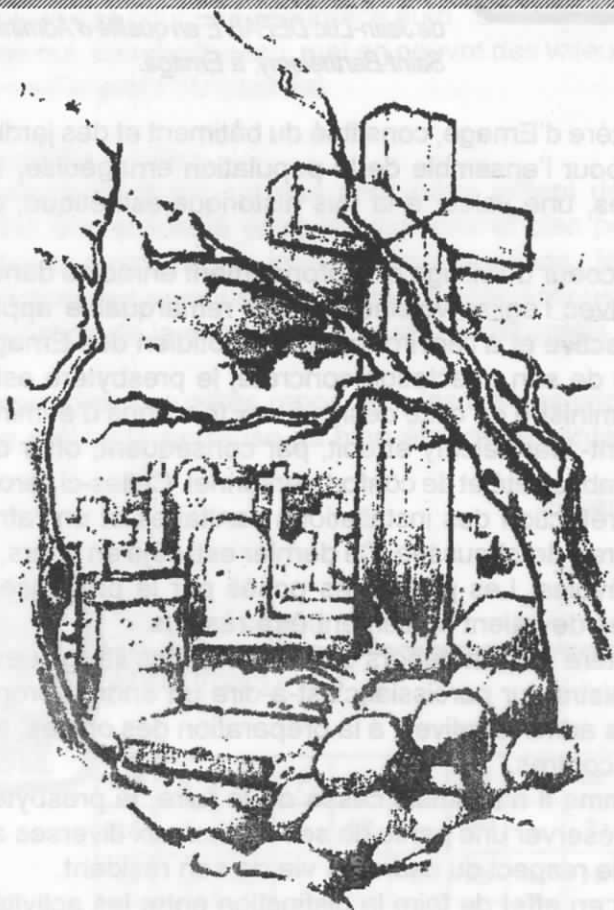




Editeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 ERNAGE.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS,

Elisabeth LACROIX, Georgette & Robert NOEL,

Marie Christine SCHÜMMER, Marie Thérèse & Roland THOMAS.

LES INSERTIONS pour le prochain numéro doivent parvenir avant le 20 du mois,

PARAIT le premier samedi du mois sauf au mois d'août.





VALEUR ET FONCTION DU PRESBYTERE D'ERNAGE.

Texte lu le dimanche 27 octobre lors de la célébration d'accueil de Jean-Luc DEPAIVE en qualité d'Administrateur de la paroisse Saint-Barthélemy, à Ernage.

Le presbytère d'Ernage, constitué du bâtiment et des jardins qui l'entourent, présente pour l'ensemble de la population ernageoise, toutes convictions confondues, une valeur à la fois historique, esthétique, culturelle et sentimentale.

Planté au coeur du village et profondément enraciné dans la vie de celui-ci, il forme, avec l'église voisine, un site remarquable appartenant à la mémoire collective et à l'environnement quotidien des Ernageois.

Au niveau de son affectation concrète, le presbytère est, de droit, la résidence du ministre du culte désigné aux fonctions d'administrateur de la paroisse Saint-Barthélemy et doit, par conséquent, offrir des conditions décentes d'habitabilité et de confort personnel. Celles-ci seront réunies moyennant une réfection des installations sanitaires et un rafraîchissement des locaux du rez-de-chaussée. Ce dernier est déjà en cours, grâce à des initiatives bénévoles. Les problèmes posés par la présence de champignons parasitaires devraient également être résolus.

Le presbytère est, en dehors des célébrations liturgiques, le lieu de travail de l'administrateur paroissial, c'est-à-dire un endroit propice à la réflexion, aux tâches administratives, à la préparation des offices, à l'action pastorale et aux rencontres.

Enfin, comme il n'a jamais cessé de le faire, le presbytère doit ouvrir ses portes et réserver une partie de ses locaux aux diverses activités paroissiales, dans le respect du cadre de vie de son résident.

Il convient en effet de faire la distinction entre les activités de rencontre et de réflexion et les animations à caractère festif ou récréatif.

Si ces dernières doivent pouvoir s'exercer habituellement dans des lieux qui leur sont spécialement adaptés, il est par contre indispensable que le presbytère puisse continuer à accueillir les réunions du Conseil de Fabrique, du Conseil paroissial, de l'équipe liturgique, des lecteurs, de la chorale, des catéchistes et de la catéchèse, ainsi que des groupes de réflexion animés par les jeunes, par Vie féminine et par toutes autres associations ou groupements paroissiaux.

Il devrait également bientôt s'ouvrir aux animations spécialement prévues pour les enfants ainsi qu'aux garderies des tout petits, lors des célébrations eucharistiques du dimanche.

En conclusion, le presbytère d'Ernage revêt une valeur culturelle communautaire et assume une fonction paroissiale de résidence, de lieu de travail pastoral et de centre de réflexion et de rencontres. C'est pourquoi la communauté d'Ernage y est particulièrement sensible et supporterait mal que sa destination soit remise en cause.

Le Conseil paroissial.



ERNAGE-SKYROS

Le comité des jumelages - section ERNAGE-SKYROS - va organiser des cours de danses folkloriques.

Ils seront donnés gratuitement par Maria, professeur de danse.

Quand ?

Tous les mercredis de 18 à 20 h. à partir du 13.11.96.

Où ?

Ecole communale d'Ernage (salle de gymnastique)

Combien ?

100 F. par mois (symbolique)

Inscriptions et renseignements : André BOUVIER Tél.: 60.07.06 (après 17h).

Le comité.



UNICEF

Depuis 50 ans, l'Unicef oeuvre pour offrir un avenir meilleur aux enfants.

Afin de permettre à chacun d'apporter sa contribution à cette organisation, je tiens à votre disposition le catalogue 1996 «Cartes de vœux, agendas, jeux, cadeaux»... vous pouvez me contacter dès à présent.

Il y aura aussi prochainement une vente à l'église.

Nicole PIROTTE 213, rue de l'Europe Tél.: 61.19.42



V.S.N.

sous le contrôle de l'O.N.E.,
de l'Administration Communale de Gembloux
et patronage de l'A.S.B.L. ERNAGE ANIMATION

Marc et Christine LAMPROYE
rue abbé Victorien Cuvelier, 1
5523 WEILLEN
Tél. 082/69.96.65

Jérôme DUFRASNE
rue Omer Piérard 149
5030 ERNAGE
Tél. 081/61.06.12

«V.S.N.» c'est 10 jours de vacances, 10 jours de camp pendant lequel on apprend à se connaître, à partager, à comprendre, à découvrir, à vivre en communauté, à se faire de nouveaux amis, à s'oublier un peu pour mieux penser aux autres.

Et quand vient le moment de se quitter, on se dit «à l'année prochaine peut-être...»

Mais, pour ceux qui aiment ce que nous faisons, un an c'est long.

Alors, pourquoi ne pas se retrouver à l'occasion des vacances scolaires ? Pour les anciens, c'est le moment des retrouvailles et pour d'autres qui ne connaissent pas notre camp, c'est l'occasion de découvrir nos activités et d'avoir envie de nous accompagner en juillet prochain à Lesse-Redu.

Si ce projet vous tente, voici ce que nous vous proposons.

Les 23-24-26 et 27 décembre 1996

Stage V.S.N. pour tous les enfants de 6 à 16 ans ayant déjà participé ou non à un de nos camps.

Activités proposées : les mêmes que pendant le camp.

Promenade, jeux collectifs, initiation à divers sports, ateliers créatifs, chants et danses, etc...

Endroit et horaire :

Salle «La Concorde» à Ernage et dans les installations du club de football d'Ernage «Le Rapid Ernageois».

De 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Possibilité de garderie à partir de 8h00 et jusqu'à 18h00.

Conditions de participation :
Etre âgé de 6 ans en 1997.
Limite d'âge : 16 ans en 1997.

Le coût du stage par journée est de 350 F. et pour ceux qui participent les 4 jours, le prix est de 1.200 F.

Sont compris : assurance - activités - collation le matin - boisson chaude ou froide ou potage le midi - collation l'après-midi.

Les enfants devront emporter leur repas de midi ou pourront rentrer chez eux si les parents le désirent et viennent les rechercher eux-mêmes à l'endroit désigné par les organisateurs.

Et pour clôturer cette agréable semaine, nous organiserons le vendredi 27 décembre une soirée «fin de stage».

Un petit spectacle vous sera proposé, les créations des divers ateliers du stage seront exposées de même que les photos du camp de juillet 1996.

Nous vous reparlerons de tout cela ultérieurement.

A bientôt ...

l'équipe des animateurs.

Bulletin de participation à remettre pour le 19 décembre 1996 au plus tard chez un des responsables.

Nom: _____ Prénom: _____ Age: _____

Adresse: _____ tél.: _____

participera au stage le 23 24 26 27 décembre 96 (entourer dates svp)

et pour nous aider à programmer nos journées :

mon sport préféré est : _____

mon activité préférée est : _____

mon jeu préféré est : _____

autre suggestion : _____

je participerai à la soirée de clôture : OUI NON (entourer svp)



LIBER MEMORIALIS (suite 6)

Voici, comme annoncé dans le précédent R NA JOIE, le récit de la façon dont Louis REGNIER et moi-même avons vécu cette journée du 12 mai 1940.

Le dimanche 12 mai 1940, jour de la Pentecôte et de communion solennelle des enfants, les cérémonies religieuses sont troublées par les vrombissements sinistres des avions de reconnaissance ennemis de plus en plus nombreux dans le ciel et dont le ronronnement particulier des moteurs nous met mal à l'aise, nous faisant peser sur la tête une lourde menace.

Ainsi que le Général AYMES l'écrit, au sujet du matin du 14 mai «... on pressent l'imminence de l'attaque...», nous pressentons, à la fin de la matinée du dimanche 12 mai, l'imminence du danger.

A proximité de la maison, en effet, à l'endroit dit «sur la place» est rassemblé, pour surveiller le pont du chemin de fer, un groupe de soldats belges que l'Aviation allemande a aisément repéré.

L'un ou l'autre Stuka pique, pour se rendre compte de plus près de la situation et son hurlement sinistre nous épouvante à tel point que nous nous réfugions, ma famille et celle invitée au déjeuner de communion de mon frère, dans les porcheries inoccupées à ce moment-là et dont les voûtes nous semblent constituer un abri sûr, mais si dérisoire tout compte fait.

Une peur atroce au ventre, chacun de nous récite des prières à haute voix, lorsque le Stuka revient, pique à nouveau, larguant cette fois une bombe qui éclate au faîte d'un arbre du petit bosquet en face de la maison, blessant mortellement le soldat GRAND HENRI de Sauvenière, réfugié sous le bosquet, blessant Georges BERTRAND l'un de nos voisins proches, blessant mortellement une dame évacuée de Liège et qui se reposait également à l'ombre du bosquet.

Toutes les vitres de la maison ont, bien entendu, volé en éclats, se répandant notamment sur la table de la salle à manger dressée pour le déjeuner de communion.

Il règne une odeur particulièrement âcre de feuillage déchiqueté dans l'éclatement de la bombe allemande.

La fête, hélas, est bien finie ; chacun s'est enfui, de son côté, dans les champs, à l'ombre d'un arbre ou haie, afin de se dissimuler, dans la mesure du possible, à l'observation des avions allemands, lesquels, obsession insupportable, ne cessent de tourner dans le ciel d'Ernage.

En fait, ils sont loin de s'occuper de nous, surveillant plutôt les mouvements de la Section Vallier de la C.D.A.C. de Boissoudy dont les camions station-

nent dans la cour de la ferme DUPAIX, à l'Est de la Grand-Route et dans la ruelle qui, derrière la ferme, relie la Grand-Route à la rue Balza.

A quelques mètres de la ruelle, à l'opposé de la ferme DUPAIX, aboutit le jardin d'Omer REGNIER. Au bout du jardin, les REGNIER ont creusé précipitamment une tranchée dans laquelle la famille et quelques voisins terrés et tremblant de peur prient à haute voix, au milieu du vrombissement infernal des Stukas qui tournoient et observent le rassemblement des camions français.

Louis REGNIER raconte : «Le vacarme des avions était devenu insupportable et nous pressentions que quelque chose allait se passer.

Comme il n'y avait plus de place pour moi dans la tranchée, je m'étais couché derrière un groseiller dont les branches m'égratignaient le visage. J'observais le tournoiement des avions, lorsque l'un d'entre eux se détachant du groupe piqua droit sur nous. Je vis distinctement la chute des trois bombes qui s'étaient détachées du Stuka, mais entre le moment où je vis ces bombes et celui où je me rendis compte être toujours vivant après leur effroyable déflagration, je n'eus pas le temps de penser à quoi que ce fût. Deux bombes avaient atteint des camions français qui brûlaient comme des torches. Un éclat avait blessé un soldat français à la mâchoire et le malheureux, dans un bain de sang, hurlait de douleur et d'épouvante. La troisième bombe était tombée dans le ruisseau derrière notre propriété.

En éclatant, elle avait creusé un énorme entonnoir. A plusieurs dizaines de mètres à la ronde, les alentours étaient recouverts de boue.

Un peu plus tard dans l'après-midi, un avion avait lâché, en parachute, un mannequin à la poursuite duquel un groupe de soldats français s'étaient élancés à travers champs. Les Français qui, en rase campagne, constituaient une cible idéale pour les mitrailleurs des avions allemands, ne s'étaient pas rendu compte d'être tombés dans le piège. A un autre moment, avait été largué par un avion allemand un chapelet de bombes incendiaires manifestement destinées à la concentration des camions français, mais les bombes étaient tombées loin du but, dans les prés situés au Nord-Est de la rue Balza. Comme ces bombes fumaient au sol, le bétail tombait en arrêt devant elles, pour les humer, mais le temps d'un éclair, il faisait subitement demi-tour et s'enfuyait, affolé, la queue en l'air».

La ronde sinistre de l'aviation ennemie cessa tard dans la soirée.

Alors, seulement, nous rentrâmes à la maison nous occupant à réparer, tant bien que mal, les dommages causés par la bombe allemande, obstruant notamment les fenêtres béantes à l'aide de planches que nous clouions, ne sachant ce que le lendemain allait nous apporter.

Cette nuit là, du 12 au 13 mai, fut calme.

A suivre.
Franz LABARRE.



SALLE «LA CONCORDE»

Voici les groupements qui sont de garde le dimanche matin.

03 nov	l'Epilogue
10 nov	Comité de jumelage
17 nov	Jeunesse ernageoise
24 nov	Paradis des enfants
01 déc	Photam

Un blouson bleu (homme) se trouve à la salle depuis le souper grec.
A reprendre le dimanche matin.

Pour Ernage Animation asbl
BÔLAIN Alice (61.07.97)



PAROISSE SAINT BARTHELEMY ERNAGE

HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS DES
MESSES DOMINICALES.

Vendredi 1er novembre

10h45 : Fête de tous les Saints

15h00 : Office de prière, recommandation des défunts, suivi de la bénédiction des tombes

Dimanche 3 novembre à 10h45

Joffre LACROIX et Véronique DEPIREUX

Georgina MERCIER

Défunts des familles DEPIERREUX-DUSSELDORF

Défunts des familles ADAMS-DEWILDE

à 15h00 : Baptême de la petite Valériane GIGNOT, fille de Marie-Christine HUCORNE et de Guy GIGNOT, de la rue Emile Labarre n° 104

Dimanche 10 novembre à 10h45

Gertrude FELTZ

Willy MATHY

Défunts des familles LABAR-MARCHAL

Défunts des familles LANNEAU-GERMAIN

Dimanche 17 novembre à 10h45

Andrée ROBERT

Paul LEROY

Défunts des familles AGENOR-GOOSSENS

En l'honneur de Ste Adèle

Dimanche 24 novembre à 10h45

Gertrude FELTZ

Gertrude GHILAIN et Ernest MERCIER

Léa MARCHAL

Défunts des familles MABILLE-AGENOR

Défunts des familles BASSINNE-GRANDHENRY

Dimanche 1er décembre à 10h45

Joffre LACROIX et Véronique DEPIREUX

Georgina MERCIER

Défunts des familles DELOOZ-BERGER-PIERARD

Défunts des familles GOOSSENS-DESTAIN-FRUMY-DELESCAILLE

Dimanche 8 décembre à 10h45

Paul LEROY

En l'honneur de Notre-Dame des Affligés

Défunts des familles MAUIENT-BALZA-AGENOR-GOOSSENS

Défunts des familles BALZA-HAULOTTE-GOOSSENS-VERDOOT.

* * *

Le prêtre responsable de la paroisse est Monsieur l'abbé Jean-Luc DEPAIVE, administrateur. Pour le contacter : tél. 010/45.08.43 ou 081/60.15.65

Vous pouvez aussi vous adresser à Monsieur le Doyen de Gembloux -

tél. 61.32.61

Pour l'église ou la cure, c'est à Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique (tél. 61.01.27) qu'il faut s'adresser.

Eugène DEHOUX.



Paroisse St Barthélemy

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance d'une équipe d'animation des enfants au cours des célébrations du dimanche.

Avis aux bonnes volontés et aux enfants.

Contact: Antoine et Diana Barthélemy 34, rue E. Labarre Tél.: 60.03.30



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

SECTION N° 30 A ERNAGE

Permanence : Rue Omer Piérard 124

En novembre : les mardis 5 et 19 de 16 à 19 h.

En décembre : les mardis 3 et 17 de 16 à 19 h.

La sécurité sociale, les mutualités... ! On en entend parler régulièrement, on bénéficie de leurs avantages et services depuis notre naissance, mais ce n'est pas pour autant que l'on en comprend les mécanismes de fonctionnement. I.N.A.M.I., vignettes, tickets modérateurs, titulaire ou personne à charge, attestations de soins donnés, quittances, il est vrai qu'il y a de quoi s'y perdre.

Mais la Mutualité, ça ne doit pas être, ça ne peut pas être qu'une simple question de cotisations et de remboursements...

Ce serait réduire à peu de chose cette institution déjà centenaire.

* * *

L'Office National de Sécurité Sociale récolte les cotisations des travailleurs et des employeurs, ainsi que le subside de l'Etat, et ensuite redistribue à :

L'Institut National d'assurance maladie-invalidité-INAMI

Organismes : 5 unions mutualistes ou Caami

Bénéficiaires : Malades et invalides

L'Office National de l'emploi ONEM (FOREM ou ORBEM)

Organismes : Syndicats ou Capac

Bénéficiaires : Chômeurs

L'Office National des pensions

Organismes : Caisse nationale des pensions

Bénéficiaires : Pensionnés

L'Office National d'allocation familiales

Organismes : Caisses des allocations familiales

Bénéficiaires : Enfants

L'Office National des vacances annuelles

Organismes : Caisses des vacances

Bénéficiaires : Ouvriers

et au Fonds des maladies professionnelles et des accidents du travail

Bénéficiaires : Malades.

Tout le système repose sur deux principes fondamentaux :

solidarité et assurance. Les travailleurs, les patrons et les pouvoirs publics apportent chacun leur contribution au réseau de solidarité qui permet à tout

le monde d'être couvert en de multiples situations. On rassemble toutes les cotisations dans une seule et même bourse qui permet de réagir aux besoins de chacun. Qu'on arrête de travailler au moment de sa pension, qu'on prenne des vacances annuelles bien méritées, qu'on ait un enfant... dans tous ces moments de la vie, la sécu intervient... pour le bien de chacun. Les cotisations sont proportionnelles aux revenus et non au risque, comme c'est par exemple le cas pour une assurance auto. C'est toute la différence entre un système qui, comme la sécu, met en oeuvre des valeurs collectives et un autre qui vise le profit commercial.

La mutualité, part de la sécu.

L'assurance maladie-invalidité, un des principaux piliers de la sécurité sociale, organise une solidarité entre les malades et bien portants, mais aussi entre riches et moins riches, jeunes et moins jeunes : les cotisations payées sont fonction des revenus tandis que les interventions des mutualités se font en fonction de la santé des gens et des dépenses qu'elle occasionne.

Le fonctionnement des mutualités repose sur les mêmes principes que la sécu. C'est une solidarité porteuse de bien-être et de santé pour tous.

Eugène DEHOUX.



Le bon signe

Résultats

115	x	10	+	51	-	25	:	98	=	12
86	X	58	+	55	:	123	-	2	=	39
27	+	42	:	3	x	18	-	15	=	399
5	X	50	-	10	:	6	+	147	=	187
18	X	85	:	10	-	37	+	19	=	135
23	X	74	-	2	:	17	+	134	=	234
997	X	6	+	192	:	98	-	54	=	9
1005	+	471	:	123	X	101	-	847	=	385



RAPID ERNAGEOIS

DIMANCHE 17 NOVEMBRE 1996

A partir de 12 heures

Salle « La Sapinière » GEMBLOUX

Le Comité et les Membres du Club ont le plaisir de vous inviter au:

Banquet du 25^{ème} anniversaire du RAPID ERNAGEOIS

Les réservations peuvent être effectuées auprès de:

Baudouin Crabeck 081/61.25.80

Vital Crabeck 081/61.05.96

Jean-Marie Henry 010/65.66.12

avant le 10 novembre 1996

**Paiement à l'entrée ou au numéro de compte: 360-1024250-33 de
l'A.S.B.L. Rapid Ernageois.**

Menu

Apéritif-zakouskis

Jambon persillé de Bourgogne

Confiture d'oignons

Pavé de saumon

Beurre aux fines herbes

Magret de canard aux deux poivres

Compotée de choux verts

Pièce montée en glace

Café

½ bouteille de vin blanc et ½ bouteille de vin rouge

1500 FB par personne